COMMISSION RETRAITE CFR

Compte rendu hebdomadaire

VEILLE PARLEMENTAIRE " ASSEMBLEE NATIONALE "

Destinataires : Présidents CFR - FNAR - UFRrg - Commission "Retraite" AFJ - Site Part'Ages - R. Barrot

NATURE DU DOCUMENT	CONTENU SUCCINT	COMMENTAIRES / PROPOSITIONS
Séances du Mardi 30Juin au Jeudi 3 Juillet **Semaine 27**	Projet de loi rectificative pour le financement de la Sécurité Sociale (**PLRSS**)	Le projet est présenté en séance du 30 juin par Marissol Touraine et comprend 16 articles destinés à redonner de la compétitivité : Allégement des cotisations sociales pour les Entreprises et les travailleurs Indépendants (>objectif : zéro charges URSSAF pour le SMIC à compter du 1er Janvier 2015) Allégement des cotisations pour les salariés (bas salaires, entre 1et 1,3 SMIC - qui correpondra pour un salaire au SMIC un gain supplémentaire de 520 € /an) Suppression de la Contribution Sociale de Solidarité des Sociétés C3S - (suppression progressive d'ici 2017) mais : non revalorisation des retraites pendant un an ainsi que l'allocation logement (sauf pour les petites retraites < 1200 €)- Les motions de rejet préalable et de renvoi en commission sont sont rejetées. Les débats sont perturbés par l'application de l'article 96 du règlement à la demande du Gouvernement (mise en place de la Réserve des votes) pour lesdiscussions des articles et des amendements. Cette disposition est annulée suite à une interpellation de Véronique Louwagie (UMP) dans les questions au Gouvernement le 1er juillet et sur les contestations d'une majoritéde Députés. A la suite du rejet de nombreux amendements notamment sur l'article 9 (non revalorisation des retraites) l'ensemble du projet est adopté **Explication et vote le mardi 8 juillet à 16 h** Remarques sur les discussions : Concernant l'article 9 M Issindou confirme que le Régime Général des retraites est "sauvé" suite à la réforme ……. le gel de l'allocation logement est rejeté suite à 3 amendaments.
	Projet de Loi de Finances Rectificatif 2014 **(PLFR 2014)**	Après le sexplications de vote le projet est adopté par 307 voix Pour - 232 Contre et 14 abstentions
	Prochaine réunion le Lundi 7 juillet - 16 h	